

CAMPUS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Résidence des élèves

Rénovation et accessibilité



Vers l'industrie
du futur



CONTEXTE

La résidence est un ancien séminaire classé au titre des monuments historiques dont l'école occupe les locaux depuis 1806. Actuellement elle abrite deux types d'activités. Le rez-de-chaussée, classés en type R, L, P et N de 3^{ème} catégorie accueille des locaux associatifs des élèves ingénieurs. Les trois niveaux supérieurs constituent la partie logements qui compte un total de 133 chambres dont 16 chambres individuelles et 117 chambres doubles pour une capacité d'accueil de 250 étudiants. Ces chambres meublées comportent la literie, un coin lavabo et un coin bureau. Leur surface moyenne est de 20 m² pour les chambres doubles et de 10 m² pour les chambres individuelles. Cinq chambres individuelles supplémentaires sont situées dans un espace réservé et nous permettent de loger provisoirement des enseignants, des doctorants ou des post-doctorants.

Parallèlement aux parties privatives, des parties communes sont à la disposition des élèves. Il s'agit des blocs sanitaires et douches, de quatre laveries et de dix kitchenettes.

La résidence accueille des élèves ingénieurs de première, deuxième et troisième année ainsi que des doctorants. Nous accueillons également des étudiants d'autres formations de manière ponctuelle. Sur les dix dernières années, le taux d'occupation varie entre 80 et 90 %.



BESOINS

Rénovation de la partie logement

La dernière rénovation de la résidence date du début des années 1980, les

BUDGET

2,1M€

au global dont

1,05M€

à financer



aménagements sont donc vieillissants.

Le projet consiste à aménager des studios dans les parties privatives et à moderniser les parties communes.

Chaque chambre sera équipée d'un coin kitchenette (plan de travail / frigo et évier). Nous veillerons à remplacer le revêtement de sol et les revêtements muraux, à moderniser les installations sanitaires et thermiques et à remplacer les plafonds.

En ce qui concerne les sanitaires, nous procéderons :

- au changement du revêtement de sol en plastique par du carrelage,
- à la mise en place de faïence sur les murs,
- au changement des cabines de douche et toilettes stratifiées.

Le remplacement de la toile de verre et la remise en peinture 2 couches des deux cages d'escalier monumentales sont également prévus.

Nous effectuerons un audit énergétique et procéderons à une étude d'équilibrage de notre réseau de chauffage. La prestation d'équilibrage est également envisagée.

Accessibilité du rez-de-chaussée

Ces dernières années, nous avons réalisé des travaux conséquents, dans le domaine de la sécurité incendie avec le cloisonnement des cages d'escalier, la réalisation d'un coupe-feu du plancher du rez-de-chaussée et l'adaptation de notre système de sécurité incendie.

En matière d'accessibilité, des travaux ont également été réalisés :

- un ascenseur dessert à présent tous les niveaux du bâtiment,
- trois chambres réservées à l'accueil de personnes à mobilité réduite ont été créées

Cependant, deux dernières actions nous restent à réaliser. Il s'agit tout d'abord de l'installation d'une rampe d'accès dans la cour d'honneur, puis la mise en place d'un élévateur afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, une partie non négligeable du rez-de-chaussée du bâtiment.



RESULTATS ATTENDUS

Ces travaux et installations permettront une modernisation et une mise en conformité complète du bâtiment, le rendant ainsi plus accueillant et fonctionnel en permettant notamment l'accessibilité de toutes les salles d'activités des élèves aux personnes à mobilité réduite.